

LOGIQUE DU LANGAGE ET LOGIQUE DE LA GRAMMAIRE

par

Eugenio COSERIU (Université de Tübingen)

1. Quand on parle de « logique et grammaire », l'on court souvent le risque de confondre deux plans : le plan du langage et celui de la linguistique, c'est-à-dire le plan de l'objet d'étude et le plan de la science qui l'étudie et le décrit. En effet, indépendamment de ce qu'on entend par « logique », l'on tend, ou bien à affirmer la nature « logique » aussi bien du langage que de la grammaire, ou bien à attribuer une nature « alogique » au langage et, en même temps et dans le même sens, à la grammaire (voire à la linguistique). Dans notre étude *Logicismo y antilogicismo en la gramática*,¹⁾ nous avons affirmé que la grammaire, en tant que discipline scientifique, doit être « logique ». Or, ceci a été interprété parfois comme une adhésion au logicisme grammatical et linguistique en ce qui concerne le plan de l'objet d'étude, ce qui n'était aucunement dans nos intentions : au contraire, la thèse même de notre étude, c'était qu'il faut distinguer les deux plans et que, du fait qu'ils ne font pas cette distinction, le logicisme et l'antilogicisme grammaticaux sont également erronés. Du reste, la distinction en question vaut, non seulement pour la linguistique, mais aussi pour la logique, ainsi que pour toute autre science. Et pour la logique, il y a lieu de distinguer, en plus, deux extensions très différentes de cette notion, de sorte que le sens du terme « logique » est du moins quadruple.

2. 2.1. En effet, par « logique » l'on peut entendre :

a) l'ensemble des principes et des modalités formelles de la pensée, précisément, de n'importe quel type de pensée (« logique en général » ou *LOGIQUE_{1a}*);

b) l'ensemble des principes et des modalités formelles de la pensée rationnelle ou « objectuelle », c'est-à-dire se rapportant à la « réalité » considérée dans son objectivité (« logique en particulier » ou *LOGIQUE_{1b}*); et aussi, dans les deux cas, les disciplines qui étudient ces principes et ces modalités (*LOGIQUE_{2a}* et *LOGIQUE_{2b}*). Toute pensée sensée des êtres humains adultes obéit, en principe, à certaines normes générales qu'on peut appeler conventionnellement « normes de cohérence » (cf. 3. 1.) et c'est ce qui constitue la *LOGIQUE_{1a}*. La pensée rationnelle ou « objectuelle » implique, en plus, des normes qui lui sont particulières et qui dépendent de son rapport avec la notion de « vérité ». C'est-à-dire que la *LOGIQUE_{1b}* englobe les normes générales de toute pensée et les normes de la pensée rationnelle considérée

Dans telle ou telle langue particulière, l'on devrait par conséquent constater, non pas l'existence de ces normes, qui est donnée d'avance, mais au contraire, leur suspension, si celle-ci a lieu. Et l'on peut ajouter que la suspension de ces normes n'affecte ni leur existence ni leur caractère universel, puisque, si elles ne sont pas suspendues, elles s'appliquent spontanément à tout acte de parole.⁸⁾

3.2. En revanche, la « parole en général » est indéterminée du point de vue de la logique apophantique, étant donné que, considérée indépendamment du *principium individuationis* des discours particuliers, elle n'est ni vraie ni fausse.

4. 4.1. Il en est tout autrement pour ce qui est du plan historique du langage. Ce plan est le plan du « savoir idiomatique », c'est-à-dire des techniques historiques du langage qu'on appelle « langues ». Or, celles-ci sont entièrement indéterminées du point de vue logique. Tout d'abord, parce qu'une langue n'est ni « parole » ni « discours » : en tant que pure virtualité, une langue n'est pas pensée linguistique en acte, mais produit historique et, en même temps, instrument de la pensée linguistique. Deuxièmement, parce que la motivation même des langues n'est pas fonctionnelles exclusivement par le fait qu'elles sont historiquement données. C'est pourquoi elles sont motivées dans leurs structures matérielles et logiques mais uniquement par le fait qu'elles sont historiquement données. C'est pourquoi fonctionnelles exclusivement par le fait qu'elles sont historiquement données. En les structures des langues se constatent, elles ne se justifient pas du point de vue logique. En outre, il ne s'agit pas, dans le cas d'une langue, d'une technique immédiate du discours, comme dans le cas des normes universelles de l'activité linguistique, mais, en réalité, d'une technique concernant les éléments de tout discours possible. Les discours eux-mêmes se construisent avec ces éléments, en accord avec les normes universelles de la parole et avec un savoir linguistique se référant, précisément, au plan des discours et que nous appelons « savoir expressif », c'est-à-dire avec des normes propres à chaque type de discours, normes qui, à leur tour, peuvent être de nature universelle ou historique pour le type de discours en question, mais qui, dans les deux cas, sont indépendantes d'une langue donnée.

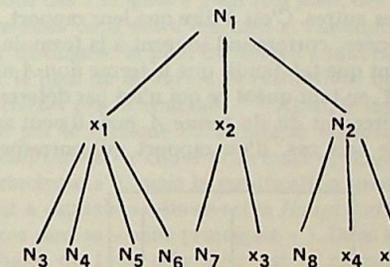
4.2.0. A l'égard des langues, l'on peut plutôt se demander après coup — c'est-à-dire après la simple constatation de leurs structures fonctionnelles — si elles sont « logiquement » construites : si, et dans quelle mesure, elles sont analogues aux langages « logiques » construits par des logiciens en tant qu'instruments des mathématiques et d'autres sciences, y compris la logique elle-même. Ce problème a été très mal posé dans les derniers temps, étant donné que l'on a assumé d'avance cette analogie et qu'on s'est efforcé de la démontrer au moyen de l'analyse d'exemples assez étranges (du type : *every man is a man*), exemples auxquels on a arbitrairement attribué, en tant que signifié linguistique, précisément un contenu logique, au lieu de constater d'abord et séparément leur fonctionnement dans les langues respectives et de poser au préalable la question préliminaire de l'existence même de l'analogie supposée. Il n'est pas surprenant que les analyses en question aient apparemment confirmé l'hypothèse dont elles portaient : en fait, elles ont trouvé dans les langues ce qu'elles y avaient mis, puisque leurs résultats étaient déjà impliqués dans la façon même de poser les problèmes et qu'il s'agissait, au fond, d'opérations purement tautologiques.⁹⁾

En réalité — même en laissant de côté le fait essentiel que les langues historiques ne sont pas faites une fois pour toutes, mais sont continuellement créées et recrées par les sujets parlants dans leurs actes de parole, et en les considérant du point de vue statique —, il y a au moins quatre différences capitales entre les langues historiques et les langages logiques.

4.2.1. Tout d'abord, dans les langues historiques il y a différence de nature entre signification (valeur ou contenu de langue) et désignation (application des signes linguistiques à la « réalité » extra-linguistique). Certes, la différence entre signification et désignation existe aussi dans les langages logiques. Mais dans ces langages la désignation est le fait primaire et la signification d'un signe n'y est, chaque fois, qu'un type déterminé de désignation (par ex., « livre », pour un type défini d'objets), c'est-à-dire qu'elle n'est en réalité qu'une désignation généralisée. En d'autres termes, il s'agit tout simplement de la différence entre l'application d'un signe (ou d'une expression) et son applicabilité à une classe définie d'objets ou de « faits »

Dans ces langages, ce sont, précisément, les « objets » à désigner qui constituent le point de départ; aussi les objets y sont-ils dès le début des objets « existants » ou « inexistantes ». Dans les langues historiques, c'est au contraire la signification qui est le fait primaire, et la désignation y est un fait secondaire et qui n'a pas de relation donnée d'avance avec la signification. Et l'existence des objets y est, à cet égard, indifférente, puisque la signification est rationnellement antérieure à la distinction entre l'existence et l'inexistence et à la constitution même du « monde des objets » (dont la signification est le fondement et l'instrument). En effet, les mots des langues historiques, du moins les mots du lexique primaire et purement linguistique¹⁰⁾, ne nomment pas — d'une façon immédiate — des « choses », mais des intuitions, des *quidditates* intuitivement conçues.¹¹⁾ Toute expression primaire du langage « naturel » correspond originairement à une *νόσις τῶν ἀδιαφρέτων* (*apprehensio simplex, indivisibilium intelligentia*),¹²⁾ non pas à une classe délimitée d'objets ou de faits. Dans ce langage on ne nomme pas des objets déjà classés; au contraire, on y classe les objets (et les « faits ») en les rapportant aux significations. De ce fait, la signification linguistique peut, tout d'abord, correspondre à plusieurs types de désignation, et c'est même le cas normal dans les langues historiques. Ainsi, fr. *table* s'applique aussi bien aux objets qu'on appelle en allemand *Tafel* qu'aux objets dont le nom allemand est *Tisch*; allem. *Weg*, ital. *via* ont aussi bien le sens dit « concret » (« route », resp. « rue », « route ») que le sens dit « abstrait » (« façon d'arriver ou d'aboutir quelque part »).

Et il en est de même pour les fonctions grammaticales et pour les phrases considérées en tant que faits de langue. Ainsi, les fonctions françaises « présent » et « imparfait » s'appliquent, chacune, à une foule de types de désignation; et une phrase, en tant que fait de langue, peut s'appliquer à toute une série de types différents d'états de « choses » (cf. 6.3.2.). Certains types de désignation correspondant à une signification générale peuvent, à leur tour, avoir dans la langue leur propre nom. Mais ceci n'est pas nécessaire et ne se présente pas normalement, dans la même langue, dans tous les cas logiquement analogues; et il n'y a pas d'identité, à cet égard, entre des langues différentes. Ainsi, par ex., fr. *couverture* pourrait s'appliquer, en vertu de sa signification, à tout ce qui couvre, mais, en réalité, ce mot s'applique aux couvertures des lits et à celles des livres, tandis que pour « ce qui couvre » une maison on dit *toit*, et en parlant d'une marmite ou d'une boîte, *couvercle*; allem. *Decke*, à peu près « couverture », s'applique aux couvertures des lits, tandis que pour une marmite on dit *Deckel* et pour des livres, *Buchdeckel*; roum. *acoperiș*, correspondant aussi à peu près à « couverture », signifie, en particulier, « toit », tandis que pour un livre on dit en roumain *scoarță* ou *copertă*, pour les lits, *pătură* ou *plapomă*, et pour une marmite ou une boîte, *capac*. Ce qu'on constate sous ce rapport dans les langues historiques correspond à peu près au schéma suivant :



C'est-à-dire : au même niveau logique, certains types de désignation ont des noms en propre, tandis que d'autres n'en ont pas, et tout type de désignation n'ayant pas de nom est rapporté au nom du type immédiatement supérieur, si celui-ci en a un. Ainsi, dans le cas hypothétique représenté dans notre schéma, x_4 et x_5 seront nommés par N_2 ; x_2 et x_3 , uniquement par N_1 . En d'autres termes, beaucoup de « classes » du même rang logique ne sont pas telles du point de vue des langues, où les faits et les objets respectifs ne sont classés que dans des classes d'un rang supérieur. En effet, à cause du caractère « arbitraire » des significations — c'est-à-dire du

te nullement le discours 2 dans lequel on le cite. Au contraire : la cohérence désignative du discours métalinguistique exige que la « réalité » dont il parle (= le discours cité) soit présentée telle qu'elle est, c'est-à-dire avec son caractère absurde. Finalement, dans le troisième cas, la suspension intentionnelle des normes de « cohérence » a lieu parce que, tout simplement et en dehors de tout sens métaphorique, l'on veut, précisément, exprimer quelque chose d'absurde.

5.2.3. D'ailleurs, le vrai logicien (qui n'est pas peut-être le logicien auquel pensait Steintal) ne proteste pas lui non plus dans le premier et dans le deuxième cas, dans lesquels la cohérence à un certain niveau annule (ou même exige) l'incohérence à un autre niveau. La seule différence entre le linguiste et le logicien, à cet égard, c'est que le linguiste admet aussi la suspension « extravagante » : puisque l'absurde est pensable, il est aussi exprimable ; et le linguiste l'accepte, à condition qu'il y ait cohérence entre la pensée absurde et son expression. Le linguiste, en tant que linguiste, n'exige pas la cohérence de la pensée avec son objet mais la cohérence de l'expression avec la pensée.

6. 6.1. C'est uniquement au niveau du discours qu'un rapport est possible entre le langage et la logique apophantique. Ce rapport est pourtant soumis à une série de restrictions.

6.2. Tout d'abord, il doit s'agir d'un discours assertif ou, du moins, réductible à des assertions. Les Stoïciens déjà²⁹ distinguaient à cet égard l'assertion (ἀξιωμα), c'est-à-dire la forme élémentaire du discours qui peut être vraie ou fausse, des autres formes du discours, telles que la question, l'injonction, la prière, l'exhortation, l'expression du désir, l'imprécation, qui ne peuvent pas l'être.³⁰ Deuxièmement, le rapport en cause est possible uniquement dans les discours assertifs appartenant à l'univers de discours « objectuel »³¹, c'est-à-dire dans les discours dans lesquels on se rapporte à une réalité considérée comme donnée en dehors des discours mêmes, et non pas dans les discours au moyen desquels l'on construit ou l'on suppose une réalité. Ainsi, l'*Odyssée* n'est ni vraie ni fausse du point de vue de la logique apophantique, puisque – en tant que discours poétique – ce n'est pas un discours dans lequel l'on parle d'une réalité déjà donnée et extérieure au discours même, mais, précisément, un discours dans lequel on construit une réalité : l'*Odyssée* ne se réfère pas à une réalité, elle est une réalité. Il en est de même, mutatis mutandis, pour les discours qui font surgir par hypothèse une « réalité » quelconque (du type : « Supposons une réalité dans laquelle ... ») : une réalité supposée peut être impossible ou absurde, mais le fait même de la supposer n'est ni vrai ni faux.³² Finalement, le discours apophantique adéquat « parle » uniquement au moyen du système d'expression auquel il correspond, tandis que les discours assertifs en langage « naturel » utilisent en même temps la référence implicite à la situation et aux « choses » que l'on suppose connues et sont, de ce fait, foncièrement « elliptiques » du point de vue de la verbalisation du contenu que, pourtant, ils expriment.³³

6.3.1. L'analyse apophantique des faits de langage – analyse qui se rapporte, directement ou indirectement, à la notion de vérité et utilise, précisément, la propriété de « vrai » ou de « faux », ou bien ses implications, en tant que critère d'identification fonctionnelle – ne peut par conséquent s'appliquer qu'au discours assertif dans le sens précisé ci-dessus ; en outre, elle ne peut pas, bien entendu, s'appliquer à un discours complexe tout entier, mais doit être faite séparément pour chacune des assertions que le discours contient. Avec ces restrictions, l'analyse en question est parfaitement légitime et elle peut être une aide précieuse pour l'analyse linguistique.

6.3.2. A cet égard, il faut cependant se garder de confondre analyse logique et analyse linguistique, valeur logique et signifié linguistique, l'assertion en tant que fait de pensée (« jugement ») exprimé linguistiquement et la phrase assertive en tant que fait de langage. Nous lisons, par ex., dans un article d'orientation logiciste que l'expression *Pierre dort* implique « maintenant », mais non pas « ici ». Or, dans un sens, cette affirmation n'exprime qu'une vérité de La Palice, c'est-à-dire que le verbe *dort* (en tant que verbe !) implique et exprime le

temps (dans ce cas, le présent), mais non pas l'espace. Dans un autre sens, cette même affirmation trahit, précisément, la confusion entre l'assertion (ou le jugement) et la phrase assertive et, en particulier, entre le présent linguistique et le présent logique (« maintenant »). En réalité, *Pierre dort* n'implique aucunement que Pierre dorme en ce moment. Cf. par ex. : *De quoi s'occupent-ils, vos garçons ? – Vous savez : Jean travaille et Pierre dort* ; ou bien (en montrant à quelqu'un les chambres de votre appartement) : *C'est la chambre à coucher de Jean. – Et Pierre, où dort-il ? – Pierre dort dans la chambre à côté*. Et la phrase assertive *Pierre dort* n'est une « assertion », dans le sens strict de ce terme (= « phrase assertive qui exprime un jugement »), et n'est vraie ou fausse, que si elle s'applique concrètement à Pierre qui dort (ou qui ne dort pas), et non pas en tant que phrase de la langue française.³⁴ En effet, en tant que fait de langue, une phrase assertive n'est pas une assertion déterminée mais uniquement la possibilité de plusieurs assertions et, même, d'assertions logiquement différentes. Ainsi, par exemple, la phrase *Jean écrit*, considérée comme fait virtuel de la langue française, a, certainement, un « signifié de langue », mais, en tant que virtualité (pure possibilité), elle n'est ni vraie ni fausse et elle ne pourra l'être que si elle est employée dans un – ou en tant que – discours appliqué à une réalité déterminée. En fait, comme possibilité de la langue, cette phrase peut assumer toute une série de « signifiés de discours » puisqu'elle peut s'appliquer, non seulement à de différents exemples du même type désignatif, mais aussi à plusieurs types désignatifs. Ainsi, elle peut signifier que « Jean écrit en ce moment », ou bien que « Jean a l'habitude d'écrire », qu'il « est écrivain » (par ex. : *De quoi vivent-ils, les frères Dupont ? – Paul enseigne et Jean écrit*), ou, encore, qu'il « a écrit une lettre dont on connaît le contenu », (*Jean écrit de Paris que ...*), etc., et uniquement par l'un ou l'autre de ces signifiés de discours cette phrase pourra être vraie ou fausse (et toujours à condition qu'elle soit employée dans l'univers de discours « objectuel »). Ceci, du côté linguistique. En même temps, il faut signaler, du côté logique, qu'en réalité, dans l'analyse apophantique, il ne s'agit pas non plus des phrases assertives réalisées dans les discours, ou en tant que discours, ni des assertions en tant que telles, mais, à proprement parler, des jugements que celles-ci expriment. Les logiciens disent que la vérité est une propriété des « propositions » et les linguistes, à cause d'une vieille confusion de la grammaire logiciste, entendent souvent qu'il s'agit des propositions linguistiques, c'est-à-dire des phrases ou, du moins, des phrases assertives. Or, les logiciens ont de tout temps entendu par « proposition », non pas la phrase assertive linguistique, ni l'assertion en tant que telle (contenu + expression), mais exclusivement le contenu désignatif d'une assertion concrètement employée,³⁵ contenu qui, en chaque cas, pourrait être exprimé aussi par d'autres phrases de la même langue et, en principe, dans n'importe quelle langue : la phrase *Jean écrit*, même en tant que phrase réalisée dans le discours, est toujours une phrase française, tandis que la vérité « des choses » que les jugements constatent et les assertions expriment n'est pas « vérité en français », « vérité en anglais », etc. D'autre part, la phrase assertive est un fait formel de langue : c'est une phrase qui, formellement, affirme ou nie. Mais une phrase assertive n'est pas nécessairement « assertion », c'est-à-dire expression d'un jugement : elle peut exprimer aussi d'autres contenus de discours, par ex. l'injonction (*Vous irez lui dire ...*). Et les jugements peuvent être exprimés aussi par d'autres types de phrases, par ex., par les questions dites « rhétoriques ». Finalement, une seule phrase assertive peut exprimer plusieurs jugements et plusieurs phrases assertives peuvent exprimer un seul jugement. Ainsi, l'on a observé que *Dieu invisible a créé le monde visible* contient trois jugements (« Dieu est invisible », « Dieu a créé le monde », « Le monde est visible »), ce qui est vrai, même si ceux qui l'ont remarqué se trouvaient le plus souvent en contradiction avec eux-mêmes, puisqu'ils tendaient en même temps à identifier phrase assertive et jugement (cf. n. 36). Et, vice versa, une expression telle que *J'affirme que le ciel est bleu* (ou, mieux encore, *J'affirme : le ciel est bleu*) contient deux phrases assertives mais un seul jugement.³⁶

6.3.3. Pour toutes ces raisons, les essais actuels pour analyser des discours du point de vue logique, essais entrepris dans l'espérance d'aboutir par cette seule voie à l'identification et description des fonctions linguistiques, sont des exercices déplacés et inutiles, si l'on comprend

que les langues sont des systèmes de signification et non pas des systèmes de désignation; et ce sont des exercices absurdes et erronés, si on ne le comprend pas, si l'on traite les langues historiques comme des langages purement désignatifs et si l'on confond le plan de la langue et le plan du discours, le contenu linguistique et le contenu logique.³⁷⁾

7. 7.1. Tout cela ne signifie naturellement pas que la logique devrait être exclue de la linguistique. Au contraire. Mais il faut bien comprendre dans quel sens la logique peut effectivement contribuer au progrès de la linguistique. A notre avis — et en accord avec ce qui a été dit jusqu'ici —, il y a deux usages raisonnables de la logique en linguistique : l'un que nous appellerons l'usage nécessaire, l'autre que nous appellerons l'usage licite. L'usage « nécessaire », c'est l'usage qui concerne la structure et la structuration de la linguistique elle-même, y compris la grammaire : en tant que discours scientifique, la linguistique doit suivre les normes établies et formulées par la logique pour tout discours apophantique ; et en tant que métalangage scientifique, elle doit correspondre aux normes des langages scientifiques en général.³⁸⁾ L'usage « licite » (mais non nécessaire), c'est l'emploi d'un langage logique (purement désignatif) en tant que terme de comparaison dans le traitement des langues historiques, et, précisément, aussi bien en vue de la description que — et surtout — en vue de la comparaison cohérente et homogène de ces langues. Dans ce second sens, une linguistique « logique » ne serait pourtant qu'une forme raffinée de la méthode onomasiologique.³⁹⁾

7.2. Certainement, l'on pourrait constituer aussi une « logique formelle de la signification » ou « des signifiés linguistiques ». Cette logique serait, dans un sens, différente pour chaque langue; et les conditions concernant sa structuration appartiendraient à une métalogue valable, en principe, pour toute langue « naturelle » possible. Mais on se demande si cette logique multiple — avec la typologie logique correspondante — et cette métalogue de toute logique des signifiés pourraient être justifiées par une raison suffisante.

En réalité, une logique des signifiés ne serait, dans sa substance, que la sémantique fonctionnelle de chaque langue, la « typologie » en question coïnciderait avec la typologie linguistique dans le domaine sémantique et la métalogue des logiques des signifiés ne serait que la théorie (épistémologie) de la description sémantique fonctionnelle. En tout cas, si l'on se décide à développer d'une façon cohérente et fondée ces disciplines, les linguistes auront besoin une fois de plus de la logique et de la collaboration des logiciens. Mais les logiciens devraient, de leur côté, essayer de comprendre de quoi il s'agit en linguistique et s'accoutumer à distinguer fonctions linguistiques et contenus logiques et à ne pas considérer les langues historiques — systèmes de signification — comme si c'étaient des systèmes de désignation.

- 1) Montevideo 1957; trad.fr. (« Logicisme et antilogisme en grammaire ») dans la *Revue des langues romanes*, t. LXXX, 1972, pp. 3 - 28).
- 2) A la rigueur, l'on pourrait aussi parler d'une logique particulière de la pensée pratique ainsi que d'une logique de la pensée poétique. Cependant, il n'existe pas, à notre connaissance, de LOGIQUE₂ de la pensée pratique. Par contre, l'on parle souvent d'une « logique de la poésie », la LOGIQUE₂ correspondante étant dans ce cas l'esthétique et, en particulier, la poétique.
- 3) L'assertion peut être vraie ou fausse (tandis que d'autres formes élémentaires du discours, telles que la question ou l'injonction, ne peuvent pas l'être), ce qui pourtant ne signifie pas qu'elle le soit en chaque cas. Dans des cas concrets, elle peut correspondre à des valeurs intermédiaires entre la valeur positive et la valeur négative, c'est-à-dire que les « faits » qu'elle énonce peuvent être « probables », « possibles », « douteux » etc. Mais les assertions qui présentent des faits comme « probables », « possibles », « douteux » etc. peuvent à leur tour être vraies ou fausses.
- 4) *De interpretatione*, 17a.
- 5) Les logiques qui étudient d'autres formes élémentaires du discours (par ex., la question) — dans la mesure où il ne s'agit pas tout simplement de la sémantique générale de ces formes du discours — sont, au fond, des dérivations de la logique apophantique. Il en est de même, à notre avis, pour les logiques qui s'attachent à des formes intermédiaires ou conditionnées de la valeur de vérité. Et elles sont toujours « objectives », c'est-à-dire qu'elles concernent le « contenu désignatif » (cf. 6.3.) des types de discours qu'elles étudient. Du reste, c'est à la logique apophantique (« propositionnelle ») dans le sens strict de ce terme que la grammaire logiciste, tant ancienne que moderne, rapporte le langage et les langues. Dans la discussion des rapports entre logique et grammaire, il est par conséquent permis de faire abstraction des autres formes de la logique, qui n'y sont nullement visées. Quant au rapport entre la logique apophantique et la notion de vérité, il faut observer que la logique concerne la façon d'exposer, non pas la façon de découvrir la vérité. La découverte d'une vérité primaire est un acte de connaissance qui ne dépend pas de la technique de la pensée apophantique. Cette pensée peut toutefois déduire d'autres vérités des vérités déjà découvertes ou admises comme telles; par conséquent, la logique apophantique est aussi théorie de la déduction. Pareillement, en tant que logique inductive, elle est théorie des conditions et des formes de l'inférence; mais l'inférence même est un acte intuitif qui échappe à la logique.
- 6) Cf. Aristote, *De interpr.*, 16a, 17a, et notre étude *Logicismo y antilogismo*, pp. 7 - 10.
- 7) Cf. à cet égard notre opuscule *Die Lage in der Linguistik*, Innsbruck 1973, p. 6.
- 8) La grammaire transformationnelle pourrait contribuer d'une façon décisive à la connaissance des normes du « savoir élocutionnel » si l'on se rendait compte qu'elle n'est pas description des langues mais analyse de la « parole en général » et si l'on se décidait à l'appliquer avec cohérence, c'est-à-dire si les transformationalistes ne confondaient pas le plan universel et le plan historique du langage et n'avaient pas la prétention de décrire des langues en analysant, en réalité, la parole. A propos de la grammaire transformationnelle en tant qu'étude de la parole en général, cf. *Die Lage in der Linguistik*, pp. 10 - 12.
- 9) Nous faisons abstraction du fait que c'est aussi une arrogance inouïe et un manque total de méthode, et même d'esprit scientifique, que d'assumer simplement l'analogie en cause, en ignorant le travail accompli par les linguistes et les théoriciens du langage et avant de s'être appliqué à étudier la structure effective des langues.
- 10) Par « lexique primaire » nous entendons le lexique non-terminologique.
- 11) Cf. à cet égard, en particulier, Hegel, *Enzyklopädie der philosophischen Wissenschaften*, § 457.
- 12) A propos de cette notion cf. Aristote, *De anima* 430a, et Thomas d'Aquin, *In libros Peri Hermeneias expositio*, Prooemium, 1, et Lect. III, 2-3. Cf. aussi Hegel, *Enzyklopädie*, § 459 : « der Name ist das einfache Zeichen für die eigentliche, d.i. einfache, nicht in ihre Bestimmungen aufgelöste und aus ihnen zusammengesetzte Vorstellung. » Dans ce passage Hegel se rapporte implicitement à Aristote, *De interpretatione* 16a, 10-17.
- 13) Cf. E. Coseriu, « Les structures lexématiques », dans : *Problème der Semantik*, publ. par W.Th. Elwert, Wiesbaden 1968, p. 10.
- 14) Cf. notre article « Lexikalische Solidaritäten », *Poetica* I, 1967, pp. 293 - 303.

- 15) Etrangement, ce sont souvent les mêmes grammairiens logicistes qui, d'un côté, reconnaissent les « dé-fauts » logiques des langues « naturelles » (c'est-à-dire la différence essentielle entre langues historiques et langages logiques) et, de l'autre, sont prêts à traiter les langues historiques comme si c'étaient des langages logiques.
- 16) Il est intéressant de remarquer que, du point de vue linguistique, la neutralisation a exactement le même sens dans les cas où les termes en opposition désignent la même « classe ». Ainsi, gr. ἄνθρωπος peut s'employer aussi pour βροτός (« homme en tant que non-Dieu »), tandis que βροτός ne peut pas s'employer pour le signifié propre à ἄνθρωπος (« homme en tant que non-animal »).
- 17) Il ne s'agit pas simplement de la différence entre le général et le particulier, puisque le terme « neutre » d'une opposition est à la fois général et particulier.
- 18) L'existence des oppositions neutralisables dans les langues historiques implique aussi une différence essentielle entre la structure des fonctions linguistiques en GRAMMAIRE₁ et la structure de la métalangue (GRAMMAIRE₂), étant un que au moyen de laquelle on désigne ces fonctions, puisque la métalangue (GRAMMAIRE₂), étant un langage scientifique, obéit nécessairement aux normes de la LOGIQUE_{1B}. C'est-à-dire que l'on ne peut jamais avoir en GRAMMAIRE₂ la même inclusion de termes que l'on peut avoir en GRAMMAIRE₁. Ainsi, masculin et féminin sont en GRAMMAIRE₂ des termes discrets et exclusifs, qui ne s'englobent pas l'un l'autre : en GRAMMAIRE₂ est « masculin » ce qui n'est pas féminin, et « féminin », ce qui n'est pas « masculin », tandis que les termes de GRAMMAIRE₁ qu'ils désignent peuvent très bien se trouver dans le rapport d'inclusion que nous venons de décrire.
- 19) A propos de la distinction entre « système » et « norme » de la langue, cf. notre étude *Sistema, norma y habla*, Montevideo 1952, réimpr. dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*³, Madrid 1973, pp.11-113.
- 20) Si dans l'usage d'un langage logique l'on constate des faits analogues aux « faits de norme », c'est signe qu'il est en train de devenir, du moins sous cet aspect, une tradition historique, c'est-à-dire une langue « naturelle ».
- 21) En ce qui concerne la contribution de la connaissance des « choses » au fonctionnement du langage, cf. nos articles « Determinación y entorno », *Romanistisches Jahrbuch* VII, 1955 - 56, pp. 29 - 54 (réimpr. dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, pp. 282-323), et « Bedeutung und Bezeichnung im Lichte der strukturellen Semantik », dans *Sprachwissenschaft und Übersetzen*, publ. par P. Hartmann et H. Vernay, Munich 1970, pp. 104-121 (en part., pp. 106-115), ainsi que notre rapport « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, Nancy 1966, pp. 175 - 217 (en part., pp. 189 - 190).
- 22) A propos du statut linguistique des terminologies, cf. « Structure lexicale et enseignement du vocabulaire », pp. 181 - 185.
- 23) En grammaire finnoise courante l'on considère edessä, eteen, edestä, « devant », päällä, päälle, päältä, « sur », luona, luokse, luota, « chez », comme des « postpositions avec le génitif ». Or, en réalité il s'agit de substantifs aux cas inessif, illatif et élatif : le finnois ne dit pas « devant la maison », mais, littéralement, « dans le devant de la maison » (talon edessä) et, de même, « vers le devant de la maison », « du devant de la maison » (talon eteen, talon edestä). Du reste, les faits de ce type ne sont pas inconnus dans les langues romanes. Ainsi, roum. înaintea, « devant », îndărăt, « derrière », sont en réalité des substantifs (-ainte, - dărăt) avec la préposition în et, en effet, dans la construction avec un autre substantif, ces formes prennent l'article défini des substantifs (înaintea casei, « devant la maison », îndărătul casei, « derrière la maison »). Et même en français l'on a vis-à-vis des prépositions allemandes über, unter, um : au-dessus de, au-dessous de, autour de, qui sont à proprement parler des substantifs (dessus, dessous, tour) avec l'article et avec les prépositions à et de. En roumain ces prétendues prépositions se construisent même, comme tout substantif, avec les adjectifs possessifs si le substantif auquel elles se rapportent est représenté dans l'intention significative par un pronom personnel (ainsi : înaintea mea, « devant moi », mais littéralement : « dans mon devant »). Il en est de même en espagnol populaire, en particulier en Amérique, où l'on trouve, par ex., delante mío, « devant moi », arriba suyo, « sur lui ».
- 24) *Grammatik, Logik und Psychologie, ihre Principien und ihr Verhältniss zu einander*, Berlin 1855, p. 220. Cf. B. Croce, « Questa tavola rotonda è quadrata », dans *Problemi di estetica*⁴, Bari 1949, pp. 173-177.

- 25) *Gesammelte Aufsätze zur Sprachphilosophie*, Munich 1923, p.1.
- 26) Ceci n'implique pas, pourtant, le caractère « asémantique » ou « non-logique » de la grammaire. La grammaire (GRAMMAIRE₂) est toujours « sémantique » (elle concerne la sémantique des fonctions grammaticales) et elle a, on l'a vu, sa propre logicité (cf. 2.3.).
- 27) Mais dans ce cas le grammairien de Steintal devrait se taire même s'il s'agissait des règles d'une langue particulière. En effet, le discours se réalise toujours dans une langue (ou dans plusieurs langues), mais il peut suspendre les règles des langues en raison de ses propres fins expressives. Cf. par ex., même dans l'usage quotidien du langage, la façon dont on parle à un étranger qui ne connaît pas bien notre langue (ou en voulant imiter ce même étranger).
- 28) L'on pourrait interpréter d'une façon analogue l'exemple *colorless green ideas sleep furiously*, si c'était un vers dans un poème, et même *cette table ronde est carrée*, si c'était, par ex., une plaisanterie se rapportant à une discussion « en table ronde » à laquelle participeraient quatre personnes. Remarquons aussi que c'est une possibilité propre du langage que d'employer en tant que symboles, non pas les « réalités » elles-mêmes, mais des « réalités nommées ».
- 29) Cf. H. Steintal, *Geschichte der Sprachwissenschaft bei den Griechen und Römern*, I², Berlin 1890, pp. 317 - 318, et I.M. Bocheński, *Ancient Formal Logic*, Amsterdam 1951, p. 85.
- 30) Ce qui n'exclut pas que les présuppositions des questions, prières etc. puissent, à leur tour, être vraies ou fausses, précisément dans la mesure où elles sont réductibles à des assertions.
- 31) A propos des « univers de discours », cf. « Determinación y entorno », dans *Teoría del lenguaje y lingüística general*, pp. 318-319.
- 32) Il est vrai cependant que, si l'on accepte — même d'une façon provisoire et conditionnée — une réalité supposée, les assertions concernant cette réalité pourront, à leur tour, être vraies ou fausses en vertu des implications de l'hypothèse acceptée. Il en est de même pour le discours poétique : les assertions concernant la réalité construite dans l'*Odyssee* se vérifient par rapport à l'*Odyssee* même et peuvent être vraies ou fausses vis-à-vis de la réalité qui y est présentée.
- 33) Cf. J.B. Rosser et A.R. Turquette, *Many-valued Logics*, Amsterdam 1958, p.3 : « Mr. ROSSETTE : It is raining./Mr TURQUER : You mean it is raining in Ithaca, New York, at 2 p.m., July 14, 1950, for you do not know whether or not it is now raining in El Paso, Texas ».
- 34) Platon déjà signalait (*Soph.*, 263 a-b) que les affirmations du type « Théétète est assis », « Théétète vole » (il parlait naturellement des phrases grecques correspondantes) ne sont pas vraies ou fausses en tant que possibilités du langage mais seulement en tant que phrases appliquées à des situations réelles et concrètes, dans lesquelles Théétète est assis ou est debout, vole ou ne vole pas.
- 35) En effet, les Stoïciens considéraient l'ἔξιωμα et, de même, la prière, la question et les autres espèces du discours qu'ils distinguaient, non pas proprement comme espèces du discours en tant que tel (λόγος), mais comme espèces du λεκτόν, du dicible : de ce qui est dit dans le discours.
- 36) La confusion de la phrase assertive avec l'assertion et, par là, avec le jugement, procède, on le sait, de la *Grammaire générale et raisonnée* de Port-Royal (1660). En effet, Arnauld et Lancelot identifient explicitement, d'une part, phrase assertive et jugement (*Gramm. gén.*, II, 1) — tout en reconnaissant par ailleurs (II, 9) que certaines phrases assertives contiennent plusieurs jugements (ce qui implique le paralogisme : « un jugement, ce sont plusieurs jugements ») — et considèrent, d'autre part, la phrase assertive même comme la phrase par excellence (bien qu'ils reconnaissent qu'il y en a aussi d'autres types). Ceci a été signalé de nos jours comme un mérite particulier de la *Grammaire générale*, puisque l'identification en cause a stimulé et renouvelé les études syntaxiques. Cette dernière constatation n'est pas fautive, vu que les études syntaxiques ont effectivement profité de cette façon de poser le problème de la phrase. Mais il faut distinguer valeur pragmatique et valeur de vérité. Du point de vue pragmatique, les effets de l'erreur de la *Grammaire générale* ont été, en partie du moins, positifs. Dans l'histoire des sciences, les erreurs ont souvent des effets positifs par le fait qu'elles stimulent la recherche, y compris la recherche qui doit les éliminer (ce qui, dans le cas de la linguistique, ne s'applique pas seulement à la *Grammaire générale* mais aussi à plusieurs formes de la linguistique actuelle, parfaitement erronées du point de vue théorique, mais certainement très « stimulantes »). Cependant, du point de vue de la valeur de vérité, l'erreur de la *Grammaire générale* n'en est pas moins une erreur, et même une erreur très grave, puisque l'identification de la phrase assertive avec le jugement est, on l'a vu, radicalement fautive et implique toute une série de confusions.

- 37) Ainsi, il n'existe pas de « logique » mais uniquement une *sémantique* des temps verbaux d'une langue. Et cette *sémantique*, on ne la découvre pas si on se limite à constater les contenus désignatifs des discours particuliers et à rapporter ces contenus aux valeurs de vérité. De cette façon on fait de la logique, mais non pas de la linguistique, puisque ce point de vue élimine d'avance la considération du plan de la langue et des fonctions linguistiques en tant que telles. L'erreur n'est pas, naturellement, qu'on fasse de la logique. La logique a sa propre raison d'être et l'on peut la faire aussi à propos des discours en langues historiques. L'erreur, c'est de croire et de prétendre qu'on fait de la linguistique et qu'on décrit des langues, tout en faisant en réalité de la logique, ce qui signifie aussi qu'en plus on fait de la mauvaise logique.
- 38) Même si cela — pour des raisons concernant, en particulier, la fonction de la linguistique dans le monde actuel et, en général, sa fonction dans le cadre de la culture humaniste — n'implique pas nécessairement l'utilisation d'une notation symbolique ou mathématique.
- 39) Les structures logiques des phrases dont on parle dans une forme de l'analyse grammaticale très à la mode aujourd'hui ne sont pas les structures linguistiques à un niveau plus « profond », mais des structures avec lesquelles on peut comparer les structures effectivement linguistiques. La structure profonde linguistique, c'est la structure linguistiquement fonctionnelle.

DISCUSSION

M. IMBS

Ne pourrait-on, pour éviter une fâcheuse confusion, remplacer *parole* (générale) par un néologisme du type *parlure* (anc. français *parleüre*), à côté duquel on aurait le péjoratif *parlerie* ?

M. COSERIU

Parlure serait sans doute un très bon terme et il pourrait s'affirmer si des linguistes français se décidaient à l'employer dans ce sens. Mais a-t-on vraiment besoin d'un nouveau terme ? L'on a déjà, d'un côté, *activité de parler*, *parole* et, de l'autre, *discours*, *texte*, de sorte que, sous cet aspect, l'on a plutôt l'embarras du choix. *Parole* a d'ailleurs dans l'usage courant le sens de « parole en général », et non pas celui de « parole qui réalise une langue déterminée ». Si j'ai précisé qu'il s'agissait de la « parole en général », c'était pour éviter que, dans la tradition saussurienne (qui, sur ce point, ne correspond peut-être pas à la pensée de F. de Saussure) l'on interprète *parole* comme « réalisation de la « langue » ». Mais à mon sens l'on pourrait sans difficulté adopter la terminologie plus simple que je propose : *parole* — *langue* — *discours* (en allemand : *Sprechen* — *Einzelssprache* — *Rede*; en espagnol : *hablar* — *lingua* — *discurso*).

M. REY

- 1) Objection de détail : Dire que « l'*Odyssée* ne parle de rien » et qu'elle « construit une réalité » est dangereux. La « réalité construite » l'est à partir d'éléments « réels » (essentiellement culturels). Ces éléments et leur structuration sont étudiés « dans le texte », et cet objet est différent du texte lui-même.
- 2) Questions concernant la trichotomie « parole - langue - discours ». Sans aborder le problème terminologique (rapport de « parole » et « langage » saussurien, « energie » humboldtienne), j'aimerais proposer une mise en rapport avec les trois composantes de la sémiotique (Ch. Morris). La « parole » serait essentiellement *pragmatique*, la « langue » de nature *sémantique* et *syntactique*, le « discours » comprenant indissolublement *pragmatique*, *sémantique* et *syntactique*.
- 3) Proposition générale concernant l'imbrication des modèles (logique 1 vs 2, grammaire 1 vs 2) : l'ambiguïté des termes désignant des sciences — qui montre d'une certaine manière la profondeur de l'analyse sémiotique du lexique « naturel », — correspond à la relation définie par Hjelmslev entre les sémiotiques scientifiques, de nature métasémiotique, et leurs sémiotiques-objets, qui constituent le plan de contenu des premières. Le problème central est celui de la cohérence entre les sémiotiques « imbriquées », qui est la condition même de la connaissance.

M. COSERIU

- 1) Mon affirmation n'est pas tellement dangereuse si on l'interprète dans le sens qui lui est propre. En effet, il faut faire le départ entre les contenus dans l'*Odyssée* et les matériaux de l'*Odyssée*. L'*Odyssée* est faite avec les éléments que vous visez,

elle ne parle pas de ces éléments. Que ce sont des éléments culturels historiquement identifiables, on le sait par d'autres sources, non pas par l'*Odyssée*, ou bien, dans les cas où on ne le sait pas, on le suppose. De ce fait, l'*Odyssée* n'informe qu'indirectement. En d'autres termes : elle est un « document » grâce à ses matériaux, et non pas en vertu de ses énoncés. Mais, naturellement, s'il s'agit d'analyser l'*Odyssée* en tant que texte, ses matériaux doivent être analysés eux aussi, et ils doivent être rapportés au contexte culturel qui leur est propre.

2) Il faudrait préciser le sens du parallélisme que vous proposez. A première vue, il me paraît très intéressant mais, en même temps, discutable. En effet, à mon avis, chacun des trois plans a sa « sémantique » et sa « syntaxe ». En outre, la « composante pragmatique » (qui, d'après moi, n'est pas une « composante » mais une détermination du discours) je l'oppose, non pas à la sémantique et à la syntaxe, mais aux déterminations « logique » et « poétique ».

3) Parfaitement d'accord en ce qui concerne les métasémiotiques. Mais la même distinction peut (et doit) être faite aussi pour des sciences dont l'objet n'est pas une sémiotique, par ex. pour l'histoire (*res gestae et historia rerum, Geschichte et Historie*) : dans l'HISTOIRE₁ de France il y a des rois, dans l'HISTOIRE₂ on parle de ces rois.

M. ZUBER

Voudriez-vous donner un exemple d'un principe appartenant à la *logique 1a* et d'une modalité appartenant à cette logique. Puis, par opposition, un exemple d'un principe et d'une modalité appartenant à la *logique 1b*.

M. COSERIU

A mon sens j'ai déjà donné, dans mon exposé, tous les exemples nécessaires et pertinents.

M. HERMANN

Les lois du « savoir élocutionnel », ne sont elles-pas, en partie au moins, des lois de toute action, pas seulement de l'action verbale ?

M. COSERIU

Ce n'est pas mon opinion, du moins en ce qui concerne le point que je m'étais proposé de traiter. Les actions en tant que telles (c'est-à-dire, si on ne les traduit pas en termes de pensée) n'ont pas de « logique ». Elles ont, sans doute, leurs normes (déterminées en grande partie par les types des circonstances dans lesquelles elles ont lieu), par ex., des normes concernant leur opportunité (ou inopportunité); et, dans ce sens, l'action verbale, en tant qu'action, obéit, elle aussi, à ces normes. Ces normes, toutefois, je ne les attribue pas, dans le cas du langage, au *savoir élocutionnel* (qui concerne la parole considérée en dehors de toute détermination occasionnelle), mais au *savoir expressif* (se rapportant au plan du discours). D'autre part — et en accord avec le thème de ce colloque —, dans mon exposé il ne s'agissait pas des discours en tant que classe du genre « action » (ce qui constitue un autre thème, très important, du reste), mais uniquement des discours — et, en général, des faits de langage — considérés du point de vue du rapport entre la pensée et sa verbalisation.

M. GRIZE

M. COSERIU définit d'abord *logique 1a* comme une logique du sujet. Il parle ensuite de « logique de la poésie », « logique du mythe » etc., donc d'une logique de l'objet.

Question : est-ce pour éviter d'assurer un passage entre *logique 1a* et *logique 1b*, puisque, par ailleurs, il parle des procédés valables pour *tout* discours, dans *toute* langue, c'est-à-dire finalement de la structure de l'intelligence ?

M. COSERIU

J'entends la logique en chaque cas comme discipline concernant la pensée en acte, et non pas comme « logique du sujet » ou « de l'objet ». Le sujet, considéré d'une façon abstraite comme pur sujet, n'a pas, à mon sens, de « logique »; et le sujet considéré dans son activité de penser n'est autre chose que cette activité même. De même, les « objets » considérés strictement comme tels n'ont pas de « logique » non plus. D'autre part, les objets culturels sont des objets qui doivent être chaque fois « refaits », c'est-à-dire qu'ils n'existent pas, en tant qu'objets culturels, en dehors d'une activité. Ainsi, dans le cas de la « logique du mythe » et de la « logique de la poésie », il ne s'agit pas pour moi d'une logique concernant ces phénomènes en tant qu'« objets » extérieurs, mais de la logique de la pensée mythique et de la pensée poétique. Par ex., du fait que dans la pensée mythique l'on a les « universaux fantastiques » de G.B. Vico, c'est-à-dire des individus qui sont en même temps des universaux, de sorte que Jupiter, par ex., y est à la fois un dieu et le tonnerre (tout tonnerre) et Cérès y est à la fois une déesse et la moisson (les « céréales »). — Pour ce qui est de la structure de l'intelligence, celle-ci n'était qu'indirectement visée dans mon exposé; je ne me proposais pas d'examiner la structure de l'intelligence, mais plutôt son comportement, en particulier son comportement verbal. — Quant au passage de la LOGIQUE_a à la LOGIQUE_b, il serait vain d'essayer de l'éviter : en effet, il est donné d'avance, puisque la LOGIQUE_b contient la LOGIQUE_a (cf.2.1).